LA FARE LES OLIVIERS

La Mantesada

Journal municipal de La Fare les Oliviers

Septembre 2009 - n° 63

Le mot du Maire

Chers Farencs,

Après les vacances et une fête Sainte Rosalie de qualité avec une fréquentation en hausse, la rentrée scolaire à La Fare les Oliviers s'est passée en douceur et le « train-train » quotidien a repris dans les familles.
La municipalisation de la crèche les « Péquélets » et du « Grand Bleu » s'est également déroulée sans problème. Le Forum des Associations a aussi accueilli un grand nombre de farencs venus prendre des renseignements ou s'inscrire aux nombreuses activités proposées.
Le centre aéré est provisoirement installé dans les locaux de la rue Claverie. Afin de sécuriser les activités extérieures, elles se déroulent dorénavant dans un espace clos.
La construction en bordure de colline d'un bâtiment dédié à cet effet est prévue très prochainement
Enfin les travaux du Centre Culturel Jean BERNARD seront bientôt terminés et le « Pôle Culturel » va pouvoir ouvrir ses portes début octobre. Il comprendra l'Ecole Municipale de Danse et de Musique ainsi que des salles d'activités (peinture, dessin, yoga, etc...)

Les premiers coups de pioche du nouveau parking « Gambetta » ont été donnés et le nouveau revêtement de l'avenue Seyssaud déposé. L'enfouissement des lignes Moyenne Tension et la suppression des poteaux-béton continuent.
Les travaux vont se poursuivre avec bien entendu la déviation : les fouilles archéologiques, en fin d'année 2009. Le Rond-point de la Pomme de Pin doit commencer début 2010. Quant à l'ouvrage d'art (le pont sur l'Arc) la consultation a été lancée pour un démarrage prévu au premier semestre 2010. La fin des travaux est toujours prévue en 2013.
En centre ville, la rénovation du « Moulin Roustand » et de la façade de l'église Saint-Sauveur sont à l'ordre du jour des prochaines semaines, et les caméras de vidéo-protection vont être installées.

L'obligation que nous avons imposée aux aménageurs privés de prévoir un minimum de logements aidés dans chaque programme de construction va permettre de loger dans les mois et les années qui viennent de nombreuses familles farenques. D'autre part les premières réunions sur la construction de logements en « pass-foncier » (accession à la propriété de primo-accédants) vont permettre d'établir les règles de sélection des candidats (70 personnes actuellement inscrites au CCAS).
Les réunions sur la grippe A ont permis, en liaison avec les services de la Préfecture, de préparer les services municipaux à une éventuelle pandémie.

Vous pouvez constater qu'il y a, comme on dit, du « pain sur la planche », mais j'ai la chance de travailler avec une équipe d'élus très motivée, déterminée et travailleuse et avec un personnel municipal très impliqué et compétent. C'est une chance pour nous tous.

Bonne rentrée à tous.

Bien Cordialement

Olivier GUIROU
Maire de La Fare les Oliviers
Vice-Président Agglopole Provence

Vie publique
pages 3 à 5

Cadre de vie
page 6

Sport, Association, Jeunesse
pages 7 et 8

Enseignement
page 9 et 10

Agenda 21
pages 11 à 13

Social
page 14 à 15

Animation & culture
pages 16 à 19

Bibliothèque municipale
pages 19

Pratique
pages 20 et 21

Tribune libre
page 22

Jumelage
page 23

Sortir à La Fare
page 24

La Mantesada n° 63
Journal d'information municipal édité par la Mairie de la Fare les Oliviers,
place Camille Pelletan
13580 La Fare les Oliviers
e-mail : smack@lafarelesoliviers.fr
Directeur de la publication :
Olivier GUIROU
Conception et rédaction :
Corine SILVY, Sylvie MACK,
Cécile MILESI
Réalisation et impression :
Espace imprimerie
9, boulevard Ricoux - 13014 Marseille
Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Affaires militaires

Cérémonie du 19 mars 2009

En ce jour du 19 mars, la municipalité et l'A.R.A.C. avons rendu un hommage solennel pour tous ceux qui sont morts en Algérie, françaises et français, militaires appelés ou non. Ensemble luttons pour que la solution des conflits passe par le dialogue et non plus par les armes.

Souvenir des déportés Dimanche 26 avril 2009

La Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation occupe parmi toutes les commémorations une place particulière, il s'agit de se rappeler le souvenir des victimes de la barbarie nazie pour qu'une telle horreur ne se reproduise jamais.
« Pardonne mais n'oublie pas » c'est nous croyons le message qu'il nous revient de retenir et de transmettre aux nouvelles générations.
Le témoignage d'un résistant Georges TASSANI déporté au camp de Buchenwald a été lu par DAN ESPOSITO et Joris BENDALI deux élus du Conseil Municipal Junior.

Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945

La date du 8 mai 1945 marque la fin d'une immense tragédie humaine et la fin d'une idéologie barbare. 64 ans après, la France a rendu hommage à ses enfants tombés au champ d'honneur et à toutes celles et tous ceux qui payèrent de leur vie, le prix de la liberté. Aujourd'hui deux obligations s'imposent à nous : la première relève du devoir de mémoire en transmettant à notre jeunesse en relation avec l'éducation nationale les valeurs de la république celles de la démocratie, l'attachement à la nation, les droits de l'homme et du citoyen, le sens du devoir, la seconde est de bâtir un avenir à notre pays sans jamais oublier notre histoire, ni ce qu'est la France.
Cette cérémonie a été précédé par la remise de deux décorations par le Lieutenant Colonel Georges THOUVENEL, secrétaire de l'association des anciens combattants et victimes de guerre de La Fare les Oliviers à :
M. Michel MINKO la médaille du titre de reconnaissance et à M. Dominique BOUCHE la médaille de l'ONU Prix Nobel de la paix.

8 juin 2009 Hommage « Aux morts pour la France en Indochine »

Le 8 juin 2009 nous avons honoré la mémoire des morts et des combattants d'Indochine qui ont laissé une trace indélébile de bravoure, d'abnégation et de souffrance, qui reste à tout jamais ...

gravée au cœur de notre mémoire nationale. Cette commémoration s'est déroulée en présence de quatre anciens combattants d'Indochine qui vivent dans notre village : Jacques VALLET, André GIRAUD, Ange JAN, André COOLS.
L'un d'entre eux Jacques VALLET nous a lu un émouvant témoignage de son engagement pendant la guerre d'Indochine.

Commémoration Charles Galland

Le 27 août 2009 a eu lieu la cérémonie commémorative marquant le 65e anniversaire de la mort de Charles Galland tombé sur les hauteurs de La Fare les Oliviers sous les balles ennemis le 27 août 1944.
Il était avant tout un citoyen et il fait partie de l'histoire de notre village et à ce titre chacune et chacun d'entre nous saluons l'homme, le héros, l'ami.
Cette année, ces deux anciens compagnons d'armes, seuls survivants, Alfred BRAUN et Ernest MERLI étaient présents.
Signalons la présence des associations d'anciens combattants et plus particulièrement le Souvenir Français qui représentait les villes de Lançon de Provence, Saint Chamas, Miramas, Eyguières et de La Fare les Oliviers.
Nous terminerons en citant Maurice DRUON : « SI TU TOMBES, UN AMI SORT DE L'OMBRE PREND TA PLACE »

Exposition sur la « seconde guerre mondiale »

La municipalité avec l'aide Irène ROUBI présidente du souvenir français d'Eyguières, M. Patrick TROISI et l'ensemble des associations d'anciens combattants ont organisé une exposition sur la « seconde guerre mondiale » au centre culturel Jean Bernard du 4 au 08/05/09. La 1re exposition sur tableau suspendu a ciblé avant tout les événements et leurs relations avec le peuple français, dans son territoire et celui d'Afrique du Nord ou sur le théâtre d'opérations militaires.
La 2e exposition avait pour thème la vie sous l'occupation, notre motivation étant de sensibiliser la population et la jeunesse au souvenir en ciblant tout particulièrement les enfants des écoles en leur apportant un complément visuel à leur programme scolaire et sur l'indispensable devoir de mémoire.
Cette exposition était dédiée à M. Louis MAROCELLO propriétaire d'un salon de coiffure à La Fare pendant la guerre, arrêté et emprisonné en Allemagne auteur d'un livre intitulé « Mon évasion » décédé en décembre 2008.
Débutée par une conférence le jour de l'inauguration sur le « débarquement en Méditerranée » elle s'est terminée par la cérémonie commémorative de la victoire du 8 Mai 1945.

Services techniques

Restructuration du réseau

• Nature des travaux :
Restructuration du réseau par la création d'un réseau souterrain HTA (moyenne tension haute – 24 kV)
• Longueur des tranchées : 12850 m au total dont 9300 m sur la commune de LA FARE LES OLIVIERS (le reste étant sur les communes de BERRE et de ROGNAC)
• Longueur de lignes déposées sur LA FARE LES OLIVIERS : 6700 mètres
• Nombre de poteaux supprimés sur LA FARE LES OLIVIERS : 60 unités.

« Concours Villes et Villages fleuris 2009 »

À l'occasion de sa participation au Concours Villes et Villages fleuris 2009, la Commune s'est distinguée dans la catégorie de 5000 à 7500 habitants en remportant le deuxième prix départemental avec mention pour l'aménagement du parking du Moulin.
Le jury a salué la qualité de ces nouveaux espaces publics en soulignant leur sobriété et le goût de leurs aménagements paysagers créés autour de l'olivier.
Félicitations à l'ensemble des Services Techniques et particulièrement à l'équipe du service Espaces Verts et du Nettoiement qui par leur travail ont permis au village de remporter ce prix.
A l'année prochaine pour un autre palmarès !

Le C.C.F.F.

Journée portes ouvertes du 30 août

Le C.C.F.F.

Les missions du CCFF ont une importance capitale : reconnaissance du terrain, prévention, surveillance des espaces naturels, guets en vigie. Des équipes de bénévoles sillonnent la colline en période de risque, de juin à septembre. Elles n'empiètent en rien sur les compétences des pompiers, avec qui, d'ailleurs, les relations sont excellentes. Le reste de l'année, ils sensibilisent le public au travers de journées avec les écoles, de campagnes d'information auprès des farencs, mais aussi des promeneurs en colline, car donner les clés pour préserver les espaces naturels est une nécessité dans la sensibilisation à la protection de notre environnement Les membres du C.C.F.F. assurent également la sécurité, avec la Police Municipale, de toutes les manifestations municipales et associatives.

Jean SOLER, responsable du C.C.F.F. depuis 1983 vient de démissionner. Nous tenons à le remercier très sincèrement pour ces 26 années au service de notre commune et de notre colline. Le Maire qui préside le C.C.F.F. a nommé 2 nouveaux responsables, Danielle VITIELLO et Christophe FRADET ; et 2 adjoints, Sauveur PES et Jacques RIBEIRO.
La prise de fonction des nouveaux responsables a été marquée par une journée « portes ouvertes » cette action sera reconduite en mars 2010.

Permanences au CCFF :
Mi-juin à la mi-septembre
De 13 h 30 – 18 h 00, 7 jours sur 7
Renseignements :
Danielle VITIELLO : 06.45.O6.26.76
Christophe FRADET : 06.76.51.11.99
Courriel : cff.lafarelesoliviers@orange.fr

La vidéo protection

3 sites seront prochainement équipés en caméras de vidéo protection. Elles seront installées dans le village (Gymnase St Ex, Centre Jean Bernard et Dojo et Centre du village) afin de surveiller et prévenir. Pas question d'intrusion dans le domaine privé, seuls les espaces publics seront scrutés. La vie privée des riverains sera préservée.
Les images seront conservées 1 semaine puis détruites automatiquement.
Seules, les personnes habilitées par la Préfecture pourront les visionner.
Il s'agit d'un outil moderne pour protéger les farencs, d'un outil de prévention qui ne remplacera pas les hommes sur le terrain. Le travail de sécurité du village se fera toujours avec la Police Municipale et la Gendarmerie.
Loin d'être des gadgets, nous souhaitons que ces caméras aient un réel impact sur la sécurisation des lieux publics.
Les nombreuses dégradations commises dans les bâtiments communaux ont un coût de plus en plus lourd pour les finances communales.
Le dossier est en cours d'instruction. D'ores et déjà, nous avons l'accord pour une subvention de l'Etat à hauteur de 50 %.

Le défibrillateur automatique

Chaque année en France, plus de 50.000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Seules, 3 % des victimes survivent. C'est bien trop peu car un arrêt cardiaque n'est pas irréversible : le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire.
Dans la rue ou à domicile, tout se joue avant l'arrivée des secours, dans les 10 premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.
La vie de la victime dépend donc des témoins éventuels de l'accident et de leur capacité à intervenir.
Trois gestes simples font toute la différence : appeler les secours, masser, défibriller.
3 gestes qui peuvent sauver une vie.
C'est pourquoi, avec l'aide de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, la commune a décidé de s'équiper d'un défibrillateur automatique. Il sera installé au sein du Centre Culturel Jean Bernard, à proximité du Foyer du 3e âge « Désiré GRAZIANO ». Désormais, « toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe... » (art. R6311-15 du Code de la Santé Publique). La mise en place de ce dispositif d'urgence répond à la mission de sécurité publique qui incombe aux élus. C'est une réponse citoyenne des élus qui ont pour mission et pour devoir de sécuriser la commune et ses habitants. Nous encouragerons les farencs à suivre des formations adaptées : quelques heures suffisent pour apprendre les bons réflexes.

La Police municipale

L'effectif de la Police Municipale a été renforcé avec l'arrivée de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Nabil ABIDI et Stella PACIFICO
Plusieurs événements ont perturbé la tranquillité dans notre village. Mais des affaires ont pu être résolues dans des délais très brefs, grâce à la vigilance et à l'alerte transmise à nos policiers, de situations anormales. La coopération et la complémentarité entre la Police Municipale et la Gendarmerie profitent aux citoyens et à la justice. Nul ne saura jamais se satisfaire d'avoir à subir une quelconque agression contre sa personne ou ses biens, car l'acte de délinquance, pour celui qui le subit, sera toujours l'acte de trop.
Accueil : du lundi au vendredi
8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 00
Tél. : 04 90 42 69 98 - 06 09 96 29 33

Revaloriser le centre ancien

L'accès piéton au parking Gambetta sera l'occasion de revaloriser le centre ancien et notamment les rues Victor Hugo et Gambetta. L'année prochaine, il est prévu une réfection complète des voies avec suppression des trottoirs et aménagement semi piétonnier, l'utilisation du bitume sera réduit, il sera utilisé des matériaux du type béton désactivé, plus esthétiques et adaptés à l'architecture de ces ruelles.

Aménagement du centre

Le projet du parking en centre ville, de près de 80 places prend forme. Il permettra l'accès piéton dans le centre du village, à partir d'un stationnement dont l'offre garantira de trouver une place sans difficulté. L'accès en voiture se fera par la rue « Joseph CASTEL » entre le cimetière et le nouvel ensemble immobilier « PROMOGIM ». Le déboucher piéton dans le centre du village pourra se faire directement par la rue Gambetta. Une fois cette offre de stationnement réalisée (en principe avant la fin de l'année), des places de stationnement seront réglementées en zone bleue sur la place BIZOT. Les stationnements sur l'Avenue Pasteur seront supprimés en conservant quelques places de stationnement rigoureusement « minutes ». Ces travaux sont largement subventionnés par le Conseil Général.

Conséquences :

- Fin des embouteillages
- Accès à des places réglementées en zone bleue, améliorant l'accessibilité aux commerces

Bien que ce parking ne se situe dans aucune perspective visible, son aspect esthétique sera étudié en partenariat avec l'opérateur, la municipalité, un architecte, les Architectes Bâtiments de France et soumis in fine à l'approbation du conseil municipal.

Balisage des circuits de randonnée

Notre colline révèle toujours de merveilleux trésors issus de la nature. C'est un espace naturel où il est agréable de s'y promener en famille et pratiquer du sport. Ces activités restent encore possibles, à condition de respecter les lieux, la faune et la flore. Afin de préserver cet espace naturel, tout en continuant à s'y promener ou pratiquer du sport, la commune étudie aujourd'hui le balisage de 4 chemins de randonnée accessibles à tous les publics. (4 chemins, soit 4 niveaux d'accessibilité). Ce balisage se fera par des matériaux plastiques recyclés, il est également prévu d'installer des tables d'orientation et des panneaux offrant des indications utiles aux usagers (schéma des itinéraires et leur durée, les points remarquables et centres d'intérêt...) Tout au long de votre progression, quelque soit le circuit choisi, vous aurez la possibilité d'acquérir des connaissances sur la faune et le flore, et peut-être même faire de surprenantes rencontres, à condition d'être silencieux.

Boîte aux lettres

Un administré confie à un adjoint sa réflexion sur l'utilité d'une boîte aux lettres où l'on pourrait déposer son courrier sans quitter son véhicule. Intérêt :

- Décongestionner l'accès à la poste
- Eviter le stationnement en double file

L'idée est jugée excellente. Reste à trouver l'emplacement où ce projet pourrait être réalisé dans une circulation en sens unique autorisant le véhicule à se rapprocher de la boîte aux lettres côté conducteur. L'endroit idéal est la sortie du parking, sous le cimetière, dont l'accès devait être mis en sens unique.

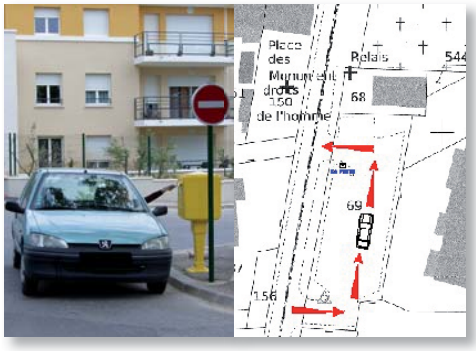

Trophée de la Brique d'or

Agglopole Provence classée 2e au niveau national

La cérémonie de remise des trophées a eu lieu le 22 juin dernier, à Paris, dans l'enceinte prestigieuse du Sénat. Agglopole Provence, représentée par M. André Léonard – Vice-président délégué à la collecte et au traitement des déchets – s'est vue récompensée à l'échelle nationale d'une deuxième place dans la catégorie des « grandes collectivités » (celles dont la population est comprise entre 100 et 300 000 habitants).

À noter : Agglopole Provence a obtenu le plus grand nombre de points (toutes catégories confondues) sur le critère « communication » et, plus important, a vu ses performances de tri-recyclage des briques alimentaires multipliées par près de 2,5 représentant une valorisation supplémentaire de plus d'un million de briques sur notre territoire ! Ces performances s'établissent aujourd'hui à 0,44 kg par habitant et par an de briques alimentaires recyclées.

Ce succès avant tout collectif résulte d'une implication de nombreux acteurs, à commencer par les élus de notre communauté d'agglomération, les groupes scolaires et les associations qui se sont impliqués dans les 17 communes tout au long de l'année. Depuis le printemps 2008, de multiples manifestations, créations, actions de sensibilisations ont repris le thème du recyclage des briques alimentaires. Agglopole Provence remercie l'ensemble des personnes qui ont ainsi activement contribué à ce résultat. Il s'agit pour tous à présent de pérenniser le geste du tri en général et de la brique alimentaire en particulier.

Pour plus d'information :
Agglopole Provence
Service Collecte et Traitement
des Déchets Ménagers : 04 90 44 77 90

Cours Aristide Briand

Le stationnement sur ce cours a été redessiné en alternant une disposition en épis et une disposition longitudinale. La sécurité s'en trouvera améliorée.

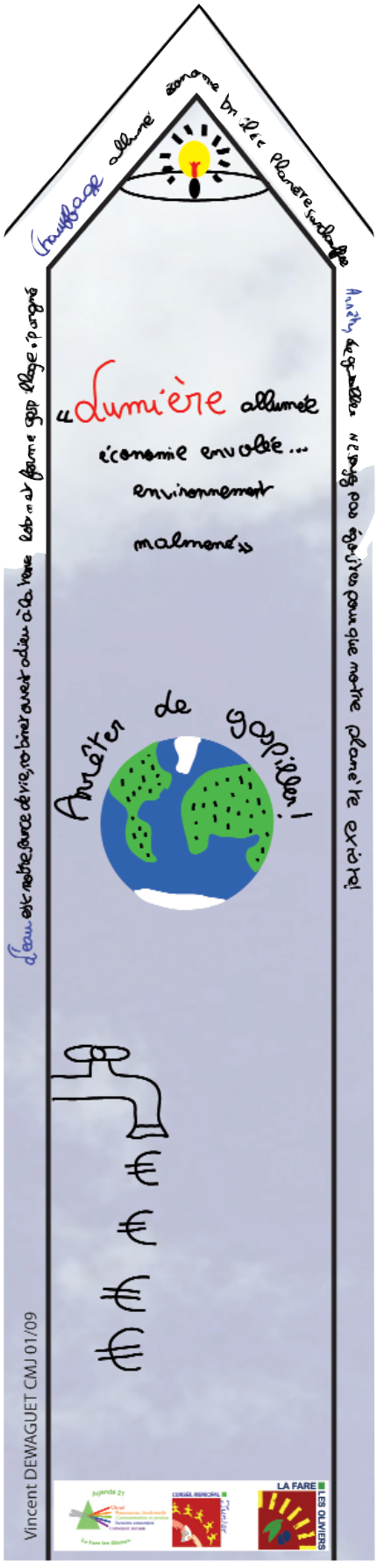

Conseil Municipal Junior

Au cours du mois d'octobre, les jeunes élus de la commission Environnement, Aménagement et Citoyenneté ont proposé un concours afin de sensibiliser les Farencs à l'utilisation de l'eau, du chauffage et de l'éclairage dans les bâtiments communaux. Résultat du concours 3 dessins ont été sélectionnés et seront affichés en Mairie,
à la Bibliothèque Municipale, dans les gymnases, les écoles...

Les lauréats sont :

Marion MORGANTE
(4e Collège)

Joris BENDALI
(CM2 Saint Exupéry)

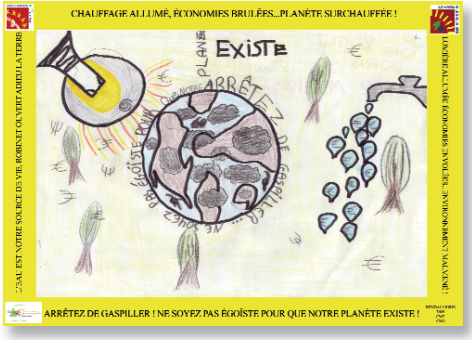

Mélanie LE POSTHOLLEC
(CM2 Paul Doumer)

Tous les participants ont été récompensés par la visite de la base des canadairs de l'Aéroport Marseille Provence. Un grand merci à Monsieur REYNAUD élu à l'environnement et à Monsieur Marc FOYER, chef des opérations de la base, et Nelly BENDALI qui ont organisé cette superbe visite.

Nos jeunes élus ont réalisé des marques page (1re colonne) sur « l'économie d'énergie ». Vincent DEWAGUET a été choisi. Vous pouvez les trouver dans les trois établissements scolaires ainsi qu'à la Mairie.

Lors de la 10e Fête du Sport, les jeunes de la commission Sport, Animation et Loisirs ont organisé un lâcher de ballons pour marquer cette journée.

Enfin, le 16 juin tous les jeunes du CMJ se sont réunis avec le Conseil Municipal pour faire le point de la dernière séance du 25 avril 2008. Un bilan très positif ressort de ces deux dernières années. Nos jeunes conseillers ont bien su gérer leur rôle de conseillers.
Un grand merci à tous et pour leur engagement en tant que citoyens.
Les prochaines élections auront lieu au mois d'octobre.

Fête du sport

Dimanche 14 juin a eu lieu la 10e Fête du sport sur le site Sainte Rosalie.
Rappelons que cette manifestation a eu pour but durant ces 10 années de valoriser les associations sportives, de susciter la pratique d'un sport, de créer des liens entre les acteurs locaux et de dynamiser l'action sportive en général.
Afin de répondre à ces objectifs le service municipal Sport Associations Jeunesse a organisé une fois de plus cet événement en créant à l'occasion de cette 10e la semaine sportive avec tous les clubs volontaires ; ainsi six associations ont animé des rencontres très conviviales pour les équipes présentes.
Le jour « J » chaque association sportive participante a installé un stand présentant son activité avec la possibilité d'effectuer des initiations et des démonstrations.
Des défis sport, ouverts à tous les visiteurs ont été proposés et de nombreuses récompenses ont été remises valorisant ainsi la participation de chacun.
Au programme de la journée.
Tir à l'arc, Judo, Ju-jitsu, Football, Basket-ball, Handball, Remise en forme, Volley-ball, Course à pied, VTT, randonnée culturelle et sportive, gymnastique, Athlétisme, Boxe, Actimarche, pétanque,...
Des animations sportives avaient été installées comme l'Acrotrampoline, l'Acrobranche, et des structures gonflables faisant le plaisir des petits et des grands.
Pour clôturer cette journée, les associations sportives présentes ont proposées une démonstration de leur pratique, on a pu voir à cette occasion, l'équipe régionale de jujustsu, un kata réalisé par les jeunes du Judo, une démonstration des différentes techniques de Boxe, du tir à l'arc et du Basket.
Cette journée s'est terminée par un show BMX « free style air bag », proposé et orchestré par un jeune farenc Cyril CABIAC, qui a suscité beaucoup d'émotion parmi les spectateurs mais aussi d'admiration envers ces pilotes défiant les lois de la pesanteur pour nous donner un spectacle de grande qualité.

Centre de Loisirs Municipal

L'équipe d'animation du Centre de Loisirs Municipal et de l'Ecole Municipale des Sports a accueilli une centaine d'enfants, dans une ambiance festive pour un été haut en couleur.
Grâce aux activités proposées les enfants ont pu découvrir et pratiquer de nouveaux sports et de loisirs : cirque, hip-hop, image animé, Colorado/nature, magie, percussion, jeux d'eau... Toutes ces semaines ont été ponctuées de sorties (le Cirque Alexis Gruss, Ok Corral, Magicland...) et de stages (voile, technique du dessin d'animation, magie,...).
Pour clôturer ce stage en beauté, des spectacles et des expositions ont été présentés aux familles.

Trophée du Castellas

Ce sont 18 équipes de 3 et 4 participants qui se sont affrontées tout au long de la journée du 16 mai sur les épreuves suivantes : Tir sportif & Ball Trap, VTT, Course d'orientation, Tir à l'arc, VTT Orientation, Escalade et après un repas bien mérité offert par la Mairie et deux participants, ils sont tous repartis sur une Course d'Orientation de nuit.
L'équipe des « Meilleurs » s'est finalement imposée au cours de cette journée très disputée.

Le joli mois de mai !

L'école élémentaire Saint Exupéry a participé au jeu concours kangourou des mathématiques. Ce jeu réunit 5 millions de jeunes dans les écoles de notre planète. Ce jeu s'effectue sur support informatique. Les classes concernées CE2, CM1, CM2.
Mme MENOURET, directrice de l'école élémentaire, était fière de la promotion 2009, car 25 % des élèves primés étaient des petits écoliers de LA FARE LES OLIVIERS. La directrice avait convié à la distribution des prix M. le Maire Olivier GUIROU et l'adjointe à l'éducation Mme Monique BOURJAC. Beaucoup d'émotions pour nos petits matheux qui ont reçu un cadeau selon leur classement mais tous ont été récompensés de leurs efforts et très applaudis par l'ensemble des personnes présentes. Bravo encore pour le jeune élève de CE2, Titouan LEGAL classé second sur 19 279 enfants de son niveau scolaire. Et qui dit que le français n'aime pas les maths surtout pas un farenc !

Les kermesses tous à vos jeux !

Les deux groupes scolaires ont organisé une journée kermesse en juin les enfants ont été très disciplinés, les parents se sont mobilisés pour offrir aux écoliers un temps de jeux et de joies.
Les jeux étaient inventifs et très intéressants, M. CAMPANA n'a pas hésité à louer des jeux pour changer le profil de la kermesse. Les enfants ont apprécié fortement cette nouvelle organisation.

La fin du primaire

Corine SILVY, 1er Adjoint et Silvia BARATA, adjoint au Social, ont remis aux élèves des classes de CM2 du Primaire Paul DOUMER, le traditionnel livre marquant leur passage au Collège.
Monique BOURJAC, adjoint à l'Education, a distribué les ouvrages destinés aux futurs collégiens de l'élémentaire Saint Exupéry.
Les livres reçus par les écoliers avaient pour thème l'écologie.

Le printemps et son carnaval

Les groupes scolaires Paul Doumer et Saint Exupéry ont célébré le printemps d'une charmante manière, des plus petits des classes maternelles aux plus grands des CM2, tous étaient costumés pour faire une fête colorée et sympathique. Les parents étaient toujours aussi actifs et ont participé avec entrain à la réussite de cette belle journée. L'esprit de l'Agenda 21 était représenté par un superbe mannequin construit de récupérations diverses avec l'aide des animateurs scolaires de la mairie.

Les fêtes de fin d'année !

Comme chaque année, les petits farencs des écoles maternelles nous impressionnent par la qualité de leur chorale à l'école maternelle Saint Exupéry. Un grand remerciement à Mme CHAZOT et à M. GHIBAUDO, directeur de l'école pour leurs compétences et leurs professionnalismes.
La mairie a pris en compte pour 2009-2010 la demande d'heures supplémentaires pour l'emploi d'une Dumiste afin que ces petits chanteurs puissent continuer à nous émouvoir ! L'école maternelle Paul Doumer a souhaité faire un spectacle de danse des plus petits au plus grands, la directrice Mme BALDUCCI a su dynamiser tout le monde, son équipe et les enfants, pour que nos plus petits puissent nous montrer leur talent.
La municipalité a offert aux artistes et à leurs accompagnateurs une petite collation après ce charmant spectacle.

Les parents d'élèves et les jeunes dessinateurs

La PEEP (parents d'élèves de l'enseignement public) organise chaque année un concours de dessins. En 2009, le thème était « Tous enfants de la Terre, tous enfants du monde ». Mme Claire PEYBERNES, professeur des écoles de la grande section de maternelle de Saint Exupéry a eu l'honneur d'aller chercher la récompense du travail collectif de sa classe, accompagnée d'Emma et d'Elliot. La remise des prix était organisée à la Cité des Sciences à la VILLETTE à PARIS. De nombreux cadeaux attendaient les enfants très émus par l'importance accordée à leur travail. Bravo pour l'intérêt porté à l'art qui n'est pas assez valorisé dans le cursus scolaire.

Prix littéraire pour des lycéennes farenques

Pour la quatrième édition du concours « Polar et Cuisine » du lycée L'Empéri de Salon de Provence, deux farenques, Nathalie LONGO et Marianne HUMBLET et leur camarade Aurore VIDAL, élèves de seconde, ont remporté le premier prix avec leur nouvelle « Le Retour des Hirondelles ».
À cette occasion quelques élèves, professeurs et parents se sont réunis pour un débat avec des auteurs de polars de notre région et ont clôturé la soirée en dégustant les recettes des élèves lors du buffet préparé par les soins du bien connu chef du lycée, Dominique Valadier. C'est d'ailleurs ce dernier qui est à l'origine du concours, qui consiste à écrire une nouvelle policière « autour » d'une recette de cuisine et avec des contraintes d'écriture imposées par les professeurs de français.

Le CCFF et les écoles

Une intervention s'est déroulée sur les deux groupes scolaires, Les élèves ont été impressionnés par la qualité des informations et la prise en charge adaptée au niveau des enfants. Un grand merci à tous les intervenants (M. DUBOIS, pilote DASH, Sécurité Civile et Sapeurs Pompiers de la BVA) à Dany et à Christophe bénévoles au Comité Communal des Feux et Forêt qui ont désormais un livre d'hommages dessinés par les enfants le 20 mai 2009.

Inscriptions aux transports scolaires

Vers un établissement scolaire du périmètre de l'Agglopôle :
SALON, SAINT-CHAMAS, ROGNAC, COLLÈGE LA FARE :
- Pour un renouvellement, nous retourner la carte de bus (sinon 1 chèque de 16 euros)
- 1 photo
- 3 enveloppes timbrées
- 1 justificatif de domicile

Vers un établissement scolaire hors périmètre de l'Agglopôle :
AIX-EN-PROVENCE, ISTRES, MIRAMAS, MARSEILLE, VITROLLES ou autres :
- Pour un renouvellement, nous retourner la carte de bus
- 1 photo
- 1 justificatif de domicile
- 1document prouvant l'inscription ou la réinscription dans l'établissement (bulletin, attestation.....)
- 1 chèque de 10 euros

Les lycéens qui se rendent vers un établissement scolaire en dehors du département, doivent se renseigner en Mairie pour une éventuelle aide financière du Conseil Général.

Prévention routière

La piste de LA PRÉVENTION ROUTIÈRE pour l'année scolaire 2008/2009, animée par les gendarmes : M. Yves GILLI et M. Emile AMOYEL, s'est déroulée les 5 et 8 juin 2009 pour l'élémentaire Paul DOUMER et le 9 juin 2009 pour l'élémentaire Saint EXUPERY. Les trois premiers des classes de CM1/CM2 ont été primés :

ÉCOLE SAINT EXUPÉRY
Classe de Mme CHAZEAU (CM2) :
1) BERTUZZI Marie ; 2) LAVABRE Clément ; LAMOUROUX Tiffani
Classe de Mme DOMINIQUE (CM1) :
1) SINACORI Amandine ; 2) FOURNIER Lorentin ; 3) MAUREL Emma

ÉCOLE PAUL DOUMER
Classe de Mme MARIGOT (CM2) :
1) MERIT Axel ; 2) TBIFI Farida ; 3) ESCACHE Gabriel
Classe de M. CAMPANA (CM2) :
1) MAGRO Cécile ; 2) SOUCHAUD Valérie ; 3) GASSIN Anaïs
Classe de Mme MUSTEL (CM1) :
1) LELONG Théo ; 2) KLILAKHIN Arseny ; 3) SCHILACCI Costia
Classe de Mme DADOIT (CM1) :
1) CAHEN Benjamin ; 2) PLESSIER Colette ; 3) JANIN Terry

Les récompenses ont été remises par M. Le Maire, Olivier GUIROU, assisté par l'adjointe à l'Education, Mme Monique BOURJAC.

Félicitations aux bons conducteurs.

1er FORUM AGENDA 21

La commune de la Fare les Oliviers s'est engagée dans une démarche Agenda 21, par délibération du conseil municipal le 23 octobre 2008. Les farencs ont été conviés au 1er Forum Agenda 21 local, le 27 mars 2009. Plus 120 personnes étaient présentes.
Lors de cette assemblée publique, Monsieur le Maire fait état des problèmes environnementaux qui pèsent sur notre planète et des déséquilibres sociaux et économiques. Il réaffirme la volonté de la municipalité de se fixer des objectifs réalistes en matière de développement durable, de tout faire pour les atteindre.
Il précise que l'action seule de la municipalité n'aurait pas eu de sens, ni l'efficacité suffisante, si elle n'avait pas associé à cette démarche, l'ensemble des acteurs de son territoire (les habitants, les associations, les artisans, les commerçants ou les entreprises).
Il souligne la difficulté de la tâche qui demande beaucoup de volonté, d'opiniâtreté, et de discernement.
Enfin le Maire conclut par « J'émets le vœux, qu'à l'issue de ce mandat, nous puissions faire ensemble un bilan très positif au bénéfice de l'environnement, du climat, de la préservation des ressources, de la biodiversité, de la cohésion sociale et des générations futures ».
Monsieur Philippe Reynaud, Adjoint au Maire délégué au cadre de vie, élu porteur de l'Agenda 21, en a expliqué le processus et ses étapes.

• Définition

Il s'agit d'un programme d'action pour le 21e siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables et la protection de l'environnement.

• Processus et étapes

Le processus est composé de deux étapes qui sont le diagnostique partagé et le programme d'actions.
Le diagnostique partagé :
Recueil de données qualitatives et constats à l'échelle territoriale, prise en compte de tous les acteurs (des élus, des associations, des commerçants, de la population...)

Déterminations des enjeux (Atouts, faiblesse, opportunités, menaces)
Définition et hiérarchisation des objectifs
Le programme d'actions :
Les Ateliers 21, groupe de travail intégrant tous les acteurs volontaires dans la démarche, autour des 5 finalités.
- Lutte contre le changement climatique
- Biodiversité, protection des ressources et des milieux naturels
- Accès de tous aux besoins essentiels
- Cohésion sociale

Le porteur technique du projet, Madame Peggy Bazin directrice de l'aménagement du territoire et du développement durable, a présenté les résultats du questionnaire « Construire ensemble notre Agenda 21 ».

• Résultat du questionnaire « Construire ensemble notre Agenda 21 »

Sur 3 000 questionnaires distribués à la population 174 personnes y ont répondu, 58 % d'entre elles souhaitent s'investir au sein de la démarche Agenda 21.

Thèmes les plus importants, retenus par la population :
1 — L'environnement, 22,40 %
2 — L'emploi et le développement économique, 15,94 %
3 — La solidarité et l'action sociale, 14,56 %
4 — L'énergie, 13,27 %
5 — Le transport, 11,15 %
6 — La santé, 9,86 %
7 — La sécurité : risques naturels et technologiques, 9,22 %
8 — L'accès à la connaissance, la culture le sport et les loisirs, 3,59 %.

...

Monsieur le Maire, Monsieur Philippe Reynaud, Madame Peggy Bazin et Madame Audrey Michel de l'ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) ont eu le plaisir de répondre aux nombreuses questions.

Après cet échange, les farencs ont eu la possibilité de s'inscrire aux 5 ateliers proposés.
- Lutte contre le changement climatique
- Ressources, biodiversité. Protection des ressources et des milieux
- Consommation et production responsables
- Cohésion sociale

Le forum s'est terminé par un apéritif aux couleurs du développement durable, verres et assiettes recyclables.

Pour leur participation et leur présence, nous remercions :
- Monsieur STRAUDO Adjoint au Développement Durable et aux Risques Majeurs de la commune de Rognac,
- Monsieur DEBARGE, 1er Adjoint de la commune de Velaux,
- Madame JULIEN Adjointe au Développement Durable - Agenda 21 local - Politique de déplacement - Environnement - Démarche qualité de la commune de Salon de Provence,
- Madame MICHEL et Monsieur COULON de l'ARPE et Monsieur MARX et Madame SALLEFRANQUE de la Direction Départementale de l'Equipement.

Les encombrants

Les services municipaux ont, à plusieurs reprises, constaté des dépôts d'encombrants (canapé, cuisinière, et autres objets volumineux) contre les conteneurs collectifs et au pied des Points d'Apport Volontaire. Les P.A.V. sont exclusivement destinés au tri sélectif des déchets ménagers comme le papier, les emballages, les contenants en verre, et les conteneurs collectifs aux déchets ménagers non triés.
Les dépôts sauvages sont interdits par la loi.
Ils portent une atteinte visuelle au paysage et attirent de nombreux désagréments (rongeurs par exemple).
La déchetterie de la Fare les Oliviers est équipée d'un espace réservé à recevoir les encombrants. Elle a pour but d'orienter les déchets vers la filière la plus appropriée.
Un gardien est là pour vous accueillir, vous guider et répondre à vos questions.

Déchetterie de La Fare-les-Oliviers
CD19 - La Vautubière
13580 La Fare-les-Oliviers
Tél. : 06 72 48 97 77

Chauffe-eau solaire

Deux chauffe-eau solaires sont sur le point d'être installés, un au Club House de l'infrastructure tennis et l'autre à la cantine de l'école Saint Exupéry.
En optant pour cette solution de chauffe-eau, qui devaient être remplacés, la commune a finalement fait des économies. Ces chauffe-eau solaires sont subventionnés à 70 % par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Une action de plus dans le sens du développement durable.

Attention ampoules

Les tubes fluorescents et les ampoules fluo compactes (à économie d'énergie) ne doivent pas êtes cassés ni jetés dans votre poubelle (présence de mercure).
Le magasin « M. BRICOLAGE » assure la collecte de ces produits.

Eco subvention

L'ANAH (Agence National de l'Habitat) a lancé le 12 Mai dernier une campagne nationale de communication sur « l'éco subvention » destinée à venir en aide aux propriétaire désireux d'effectuer des travaux de rénovation thermique.
Cette éco subvention (cumulable avec l'éco prêt à taux zéro et le crédit d'impôt), pouvant atteindre 35% du montant total des travaux (dans la limite de 13 000 €), est réservée aux propriétaires aux revenus modestes, occupant leur logement, et qui souhaitent réaliser des travaux d'isolation ou de rénovation de leur maison pour réduire leur facture énergétique et optimiser ainsi leur pouvoir d'achat.

Les travaux de rénovation thermique permettent de :
- Réduire la facture énergétique : à ce titre, un changement de chaudière et une bonne isolation sont synonymes d'une moindre consommation d'énergie et par conséquent d'une facture énergétique allégée.
- Augmenter son confort quotidien : les travaux d'isolation permettent de rendre les pièces plus agréables, évitant ainsi les pertes de chaleur et limitant le froid.
- Valoriser son bien, dans une optique de patrimoine (revente ou transmission) : l'aspect esthétique de la maison et son entretien apparaissent comme des éléments majeurs à valoriser lors d'une vente pour en obtenir le meilleur prix, d'où l'importance des travaux d'isolation.

Exemples de cas de simulation pour des maisons individuelles construites avant 1975 et mal isolées :
- Pour les travaux d'isolation des combles, on peut raisonnablement espérer une réduction de la consommation d'énergie de 27 à 30 % selon l'épaisseur de l'isolant.
- En remplaçant sa chaudière au gaz ou au fioul par un modèle plus récent et moins énergivore, on évalue également une économie potentielle de 25 % sur sa facture.

Un numéro d'appel indigo (0,15 € la minute) est à votre disposition : 0820.15.15.15 du lundi au samedi, ainsi que le site Internet : **ww.ecosubvention.fr**, afin de faciliter l'accès à l'information et de simplifier les démarches.

Conseil en orientation énergétique et DPE des bâtiments communaux

La Commune de La Fare-les-Oliviers s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue durable, par un agenda 21 participatif. Une des thématiques développées est la maîtrise des énergies.
Afin de pouvoir identifier et programmer les travaux prioritaires, qui lui permettront d'optimiser les dépenses énergétiques des bâtiments (tout en garantissant à ses occupants un confort accru), elle a décidé de faire réaliser un conseil en orientation énergétique (COE) du patrimoine communal, associés à des diagnostics de performance énergétique des bâtiments de plus de 1000m² SHON, ainsi qu'un prédiagnostic énergétique du groupe scolaire St Exupéry.
Les COE lui permettront d'acquérir un système de suivi énergétique des consommations de son patrimoine associé à un suivi du bâti.
Le pré diagnostic lui permettra d'évaluer différents scenarii d'amélioration, et lui apportera donc toutes les informations nécessaires à la prise de décision : nature des travaux, coût de l'investissement et aides financières possibles, gain annuel, économies financières réalisées, temps de retour.
Tous les usages de l'énergie des bâtiments seront pris en compte.
Ces COE et ce pré diagnostic pourront bénéficier d'une aide de l'ADEME de 70 %.

ADEME : Agence **D**e l'**E**nvironnement et de la **M**aîtrise de l'**E**nergie
Etablissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des Ministères en charge de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Domaine d'intervention : énergie, air et bruit, déchets et sols, management environnemental

Le tri sélectif des déchets. Les farenc sont-ils bons élèves ?

Le service collecte et traitement des déchets d'Agglopole Provence, nous communique quelques chiffres sur l'évolution notre production de déchets et leur filière de traitement.
Notre production d'ordure ménagère en 2008 est inférieure de 2.21% par rapport à l'année 2007. (À titre comparatif : ce ratio est porté 0.68% pour l'ensemble de la communauté d'agglomérations)

Ordures ménagères :
2008 : 2 824,7 tonnes
2007 : 2 888,6 tonnes

Collecte en point d'apport volontaire :
2008 : 293 tonnes (44,5 Kg/hab)
2007 : 280 tonnes (42,5 Kg/hab)

Donc, pour l'année 2008, sur notre commune, ce sont 293 tonnes de matériaux valorisables qui n'auront pas été orientés vers le centre d'enfouissement.

La déchetterie de La Fare les Oliviers :
Certains déchets peuvent être valorisés, il s'agit de leur réemploi avec ou sans transformation. D'autres, comme les encombrants et les déchets toxiques, ne sont pas valorisables. Ces derniers sont enfouis dans des centres de stockage ou bien détruits dans des centres agréés.

Taux de valorisation en déchetterie :
Pour 2008 : 72 %
Pour 2007 : 83 %

Quant aux déchets verts, apportez les à la déchetterie, vous recevrez du compost.

Attention ampoules

Les tubes fluorescents et les ampoules fluo compactes (à économie d'énergie) ne doivent pas êtes cassés ni jetés dans votre poubelle (présence de mercure).
Le magasin « M. BRICOLAGE » assure la collecte de ces produits.

Le déchet le moins polluant est celui que l'on n'a pas produit

Les 4 « R » Réduire, Réemployer, Réparer, Recycler

Réduire sa production de déchet, en réfléchissant à nos achats :
- Eviter les produits comportant des emballages trop grands ou des sur-emballés
- Utiliser, si possible, les éco-recharges qui complètent les emballages initiaux
- Pour limiter les sacs de caisse jetables, utiliser des paniers à provisions, sacs réutilisables ou de caissettes, etc.
- Utiliser le moins possible de gobelets en plastique dont le temps e décomposition est de 300 ans.
- Dire stop à la publicité sans adresse dans les boîtes aux lettres grâce à l'autocollant « Stop-Pub »
- Offrir des cadeaux dématérialiser, places de spectacle, cinéma, etc.
- Diminuer la consommation de papier en utilisant des brouillons ou imprimer en recto-verso

Réemployer
Lorsqu'un objet (meuble, vêtement, etc.) est encore en état et ne nous plait plus, au lieu de décider d'en faire un déchet, nous pouvons proposer à une association de le Réemployer. En effet, s'il ne fait plus notre bonheur, il peut peut-être faire celui de quelqu'un d'autre !

Réparer
Certains meubles sont abandonnés au pied des bacs à ordures ménagères (ou même jetés à l'intérieur) alors que parfois un tour de main habile, ou un relooking imaginatif pourra leur redonner une seconde vie. Si vous aimez bricoler, réparez !

Recycler
Car lorsque les emballages et papiers recyclables sont déposés dans les bonnes colonnes de tri sélectif, la matière première qui les compose servira à fabriquer de nombreux nouveaux objets.

CCAS

Fin mars le CCAS a organisé un thé dansant où jeunes et moins jeunes ont dansé tout l'après midi au son de l'orchestre "les Mélomanes". Des moments de convivialité et de détente très appréciés, le CCAS envisage de renouveler cette manifestation à la rentrée.

À l'occasion de la fête des mères Olivier GUIROU, Maire, accompagné de Silvia BARATA, adjointe au Social, ont rendu visite aux personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile pour leur souhaiter une bonne fête.
La matinée s'est terminée au Foyer du 3e Âge « Désiré GRAZIANO » où la fête a continué avec la remise de cadeaux. Les élus ont servi l'apéritif à nos aînés. Merci au service de restauration municipal pour ce très bon repas, qui a une fois de plus, régalé nos convives.

Inauguration du Foyer 3e âge « Désiré Graziano »

Le 4 septembre 2009, Olivier GUIROU, Maire, en présence de nombreux élus de la municipalité ainsi que Jean-Pierre MAGGI, Vice-Président du Conseil Général et Maire de Velaux, Jean-Guy USAI représentant le Député Christian KERT, José ROUX et Nicole CRESPY représentant le Maire de Coudoux, ont rendu un hommage à la mémoire de Désiré GRAZIANO, rappelant qu'il fut 1er adjoint de octobre 1979 à juin 1995 avec le Docteur CHARREL. Au cours de ses mandats, il a suivi plus particulièrement, les Affaires Sociales et les 3e Age. Monsieur le Maire a dévoilé symboliquement la plaque « Désiré GRAZIANO » avec Anne VEYRY, sa fille et son neveu.

Nouvelles du mini bus

Grand succès ! Tous les samedis matin Claude sillonne le village toujours à l'heure et dans la convivialité. Nos anciens ont retrouvé plus de liberté et ont ainsi rompu leur isolement. Pari gagné.

Infos utiles

LES PERMANENCES DÈS LA RENTRÉE

- **Assistantes sociales du Conseil Général**

Elles avaient lieu au Mas pour Tous, elle se tiendront à présent au CCAS.
– Mme UGHETTI 4e de chaque mois
– Mme BERTRAND 2e de chaque mois
Renseignements et rendez-vous à prendre au 04 90 44 76 76.

- **M.S.A.**

2e jeudis du mois à partir de 14 h 00 une fois par mois au CCAS.
Renseignements et rendez-vous à prendre au 04 42 85 32 14.

Emploi

Création et lancement d'un chantier pédagogique le 8 mai 2009 aux Services techniques municipaux

Ce chantier, expérimental, constitué de 6 membres, est un outil utilisé pour des personnes éloignées de l'emploi, qui conjuguent plusieurs problématiques d'ordre social, professionnel, matériel, de santé, afin de leur permettre de s'insérer durablement dans le monde du travail.
L'étape en chantier, doit être l'occasion de véritables mises en situation d'emploi, permettant une réadaptation professionnelle.
En parallèle, un suivi individuel assuré par différents partenaires de notre service, tels que Pôle emploi, la Mission locale, Transport Mobilité devrait leur permettre de bâtir un projet professionnel solide.
Ces personnes sont embauchées sous Contrats Aidés de l'Etat, suivant leur situation personnelle, pour une durée de six mois.
Chaque service concerné, technique et administratif assure, à nos participants de mettre tout en œuvre pour leur permettre un reclassement positif.

Permanence au Relais-Emploi

Mission Locale du Pays Salonais :
1er et 3e mardi de chaque mois sur rendez-vous auprès de Mme MAROLI 04 90 45 46 31.
Pôle emploi placement sur rendez-vous.

Forum de recrutement

Le 7 octobre 2009 de 9 h à 13 h au Centre Culturel Jean BERNARD.
Le Service Emploi de la commune en partenariat avec l'Agglopole Provence, la Mission Locale et le Pôle Emploi.
De nombreuses entreprises seront présentes. Rendez-vous à ne pas manquer.

Emplois jeunes militaires

Une convention a été signée entre notre commune et la Base Aérienne 701 de Salon de Provence avec comme objectif principal "aider les jeunes à trouver un emploi".
Cette convention à pour but d'informer et d'orienter les jeunes vers les métiers de l'armée.
À partir du mois de septembre une permanence sera assurée par le Capitaine Ivan JOLY, le 1er mardi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 00 en Mairie annexe.

Rencontre municipale avec les entreprises de la commune

Le 23 juin, le Relais-Emploi a organisé une réunion de concertation avec les acteurs économiques de la commune. Corine SILVY, 1er Adjoint a présenté les objectifs de la municipalité avant d'ouvrir le débat. L'objectif de cette première rencontre était de mieux connaître les attentes et les besoins des commerçants, artisans, entrepreneurs, et agriculteurs, et d'autre part de leurs présenter le service Emploi qui est là pour les épauler dans les recherches de salariés. Les échanges qui ont suivi, ont permis d'exprimer leurs préoccupations et d'avoir des réponses concrètes aux questions qu'ils ont souhaitées poser.
Cette réunion fut très appréciée, et à la demande de chacun sera réitérée au moins trois fois dans l'année. Cette matinée nous a permis de créer les fondations solides et durables, d'un véritable partenariat entre les Entrepreneurs et la Municipalité. Au fur et à mesure du temps, l'objectif commun, étant de rendre La Fare les Oliviers, encore plus attractive pour les créateurs d'emploi existants et futurs.

Petite enfance

Les Péquélets ont fêté le carnaval avec beaucoup d'imagination c'était un plaisir de voir la joie de tous ces petits ainsi que les grands menés de main de maître par une gentille sorcière....
Les Péquélets et le Grand Bleu sont désormais gérés par la municipalité.

Infos utiles

- **Les Péquélets**
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Pour tout renseignement,
contacter Cathy COCOAL 04 90 53 83 61

- **Le Grand bleu**
Permanence administrative :
Lundi 9 h/12 h et 15 h 30/18 h 30,
mercredi et jeudi de 15 h 30/18 h 30
Pour tout renseignement,
contacter Rose DOS SANTOS
Tél. 04 90 42 45 43 / 06 11 90 02 48

- **R.A.M. (Relais des Assistantes Maternelles agréées)**
Mme GONZALEZ tient une permanence au Grand Bleu le mardi pour les parents de jeunes enfants ou les assistantes maternelles de la commune.
Renseignements et rendez-vous
au 06 75 07 98 06

Carnaval 21 mars

Le service Animation/Culture de la municipalité et Corine SILVY, 1er Adjoint et le Comité des Fêtes vous ont vous a proposé le traditionnel carnaval. Une foule nombreuse est venue assister à cette manifestation. Chars, musiques, danseuses ont animés cet après-midi ensoleillé.

Sortie culturelle

5 juin, Sortie découverte du patrimoine s'est effectuée dans la ville d'AVIGNON. Les participants ont pu découvrir cette superbe ville, son architecture, ses rues et son histoire grâce à nos deux guides Marie-Antoinette et Michel GINI. L'après-midi, ils ont visité le Palais des Papes et pour terminer par les jardins du Rocher des Doms.

Soirées Café théâtre

Deux soirées Café théâtre vous ont été proposées avec la participation de l'Association « La Guitare Classique ».

13 juin, Country avec Alan NASH et The Country Riders. Une des plus anciennes formations de musique country de la région PACA, créée en 1995 par Alain NASH qui a développé une passion pour ce style musical au fil des voyages aux Etats-Unis.
15 mai, Jazz Band avec le Groupe

MACADAM TRANSFERT. Ambiance des années 1900/1920 dans la plus pure tradition du jazz de la Nouvelle Orléans.

Les musicales d'Agglopole

Dans le cadre des Musicales d'Agglopole Provence, la municipalité a présenté un concert gratuit en extérieur le 5 juin à 21 h 00 au Moulin à Huile : une soirée « Jazz, Manouche » avec le groupe « Latche Tcherna ». Malheureusement le temps n'a pas été de la partie puisqu'à l'entracte un orage a éclaté...

Spectacle lyrique

Dans le cadre des soirées culturelles, la Municipalité a organisé un spectacle lyrique le 17 juillet au Centre Culturel Jean BERNARD avec l'association « Turbulences lyriques ».
L'opéra « L'Amour en éclats » a été interprété par Cynthia FLOQUET (Soprano), Norbert XERRI (Ténor) et accompagné au piano par Marion LIOTARD.

Tour de France 6 juillet

1re reliant MARSEILLE à LA GRANDE MOTTE en passant par LA FARE LES OLIVIERS avec un sprint à l'entrée du village. Une grande mobilisation des services municipaux, de la Gendarmerie, des Sapeurs pompiers et du CCFF.

Sainte Rosalie

Résultats :

MISS LA FARE LES OLIVIERS
Election organisée par l'ACAF
Miss La Fare les Oliviers
RIPOLL Kathleen
1re Dauphine TITONE Ilse
2e Dauphine FRANCART Laetitia

CONCOURS DE CHANT
1re CANAO Laetitia
2e TOBIA Valérie
3e CLAMENS Sabrina

Sardinade 13 juillet

Un très grand succès pour cette manifestation estivale, de plus en plus appréciée des farencs.
Merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes « La Fare en Fête » et aux services Municipaux.

Journée des Pupilles des Sapeurs Pompiers

20 juillet, la municipalité a accueilli les pupilles des sapeurs pompiers et leurs accompagnateurs.
Olivier GUIROU, maire et Corine SILVY 1er Adjoint ont remis des cadeaux de bienvenue ont été remis sous les pins de Sainte Rosalie. L'après-midi s'est poursuivie par une initiation proposée par l'association du Tir à l'arc de La Fare les Oliviers et une animation aquatique qui a été fort appréciée par les enfants.

Ecole municipale de musique et de danse

Gala de fin d'année au Centre Culturel Jean Bernard

Danse

19 juin : Gala de Danse classique et Hip Hop
20 juin : Gala de Danse Moderne, Jazz et Flamenco.
Ces spectacles ont été un plaisir pour les yeux et pour les oreilles grâce aux costumes colorés et aux rythmes entraînants. Valentin, seul garçon de la troupe, souriant et plein d'entrain n'a pas été dépaysé parmi toutes ces élèves. Un spectacle réussi grâce au choix des thèmes et chorégraphies des professeurs et à la prestation des élèves.

Musique

20 juin : Gala de musique. Il a rassemblé de nombreuses personnes : élèves, parents, familles. Une nouveauté cette année, avec le cours de chorale. Elles ont chanté pour la 1re fois en public, sous la direction du professeur de chant, Karine MAGNETTO.
Les élèves ont réalisé un spectacle de qualité. Deux nouveaux professeurs sont venus grossir les rangs de l'école municipale de musique, Nicolo TERRASI (guitare classique et électrique) et Carine MORIZOT (violon).

Rentrée 2009/2010

Suite à des travaux courant septembre, le Pôle Culturel (Musique, Danse et Activités Artistiques) ouvrira ses portes le lundi 5 octobre 2009 au Centre Culturel Jean BERNARD.
Renseignements et inscriptions en Mairie avant le 5 octobre au 2e étage,
Mme Sylvie MESTRE, 04 90 45 46 19, mardi et vendredi de 14 h à 17 h.

Sainte Rosalie, encore une fête

Animation enfants

Bénédiction des chevaux

Herbert Léonard

Animation enfants

Bénédiction des chevaux

Apéritif du Maire

Cocktail de nuit

Concours de chant

Apéritif du Maire

Cocktail de nuit

Election Miss La Fare les Oliviers

Bal musette

Feu d'artifice

Soirée mousse

Spectacle Comtat

Spectacle Comtat

Spectacle Comtat

Manège

Manège

Dédicace de Marc Faure

Pour la sortie de son dernier livre de poésie intitulé « Evasion Poétique », Marc FAURE a dédicacé son livre le 18 avril. Ce livre a reçu le 2e prix d'Or du 56e Prix de poésie de Nice.

4e Edition de Lire Ensemble sur le thème « Femmes et Méditerranée »

Du 15 au 30 mai, l'Agglopole Provence a organisé en collaboration avec les 17 communes une quinzaine Intercommunale du livre. De nombreuses activités ont été proposées aux farencs tel que des contes tunisiens et des Mille et Une Nuits, un atelier de calligraphie, une exposition ou encore le jeu de la Bouqala (jeu divinatoire).

Contes

8 avril
« Les contes fêlées »

17 juin
« Oumi le nomade »
pour lequel les enfants ont découvert le voyage de Oumi à travers le désert.

Atelier de Kirigami

10 juin, à l'occasion de la fête des pères, les farencs de tout âge ont pu découvrir la kirigami ou l'art du pliage de papier. Cette journée a été animée par l'association Mille et Une Feuilles.

Enquête sur les loyers et charges

L'INSEE réalisera du 21 septembre au 16 octobre 2009 une enquête sur les loyers et charges. Elle permet de décrire quelques caractéristiques du logement comme le confort et de mesurer l'évolution des loyers.
Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons nés en juillet, août et septembre 1993 (avoir 16 ans révolus) doivent se faire recenser à la POLICE MUNICIPALE avant le 31 octobre 2009.
Pour effectuer cette démarche, se munir de sa carte nationale d'identité, du livret de famille ainsi que de la carte nationale d'identité de ses parents s'ils sont nés à l'étranger.
Pour tous renseignements :
Police Municipale 04 90 42 69 98.

Passeport biométrique

La commune n'est pas dotée d'une station d'enregistrement pour une demande de passeport biométrique.
Aussi, nous vous invitons à venir en Mairie retirer un dossier qui vous informera des nouvelles procédures ainsi que la liste des communes voisines appareillées.

Médecins et pharmacies de garde

Du samedi 12 h au lundi 8 h.
En cas de besoin médical, contacter le Centre 15 qui joindra le médecin de garde. Pour connaître les pharmacies de garde, contacter le Centre d'Appel au 32-37.

Arrêté brûlage

HORS SAISON ESTIVALE : Durant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, avril et mai tout emploi du feu sur la commune est autorisé, lorsque la vitesse du vent est inférieure à 30 km/h et seulement le matin entre 6 h et 10 h.
Durant les mois de février et mars, une demande préalable en Mairie devra être effectuée une dizaine de jours avant la date prévue du brûlage. L'emploi du feu se fera toujours entre 6 h et 10 h.
À partir de 10 h le feu doit être complètement éteint et noyé.

EN SAISON ESTIVALE : Durant les mois de juin, juillet, août et septembre le brûlage des végétaux est strictement interdit sur toute la commune, quelque soit le niveau de la vitesse du vent.
L'usage de barbecue mobile (ou méchoui) doit faire l'objet d'une demande administrative préalable selon les dispositions de l'arrêté préfectoral.

Permanences

- **M. Olivier GUIROU**, Maire, tous les mardis de 14 h à 17 h en Mairie
- **M. Jean-Pierre MAGGI**, Vice-Président du Conseil Général
  Le 2e vendredi du mois de 14 h à 17 h en MAIRIE
- **M. Christian KERT**, Député
  Le 3e vendredi du mois de 10 h 45 à 12 h en Mairie, tél. Cabinet Parlementaire 04 90 56 12 25
- **Architectes C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)
  Le 4e mercredi du mois de 14 h à 16 h au Service Urbanisme, 250, av. des Puisatiers
- **Conseiller énergétique**
  Le 1er et 3e samedi du mois de 9 h 30 à 12 h, salle des Mariages en Mairie
  RDV au Service Développement Durable 04 90 45 46 09
- **Conseiller Juridique**
  Le 3e vendredi du mois de 14 h à 17 h en Mairie

Modifications ligne de transport

Le Conseil Général 13 améliore son offre de transport et baisse ses tarifs

Ligne 16

L'offre de transport a été renforcée à compter du Lundi 31 août 2009, 16 courses au total au lieu de 10 courses actuellement. D'une part concernant les horaires 6 courses sont ajoutées par rapport à la grille horaire actuelle du lundi au vendredi.
D'autre part concernant les horaires 5 courses au départ de La Fare les Oliviers allant à Aix-en-Provence et 5 courses au départ d'Aix-en-Provence allant à La Fare les Oliviers les horaires sont modifiées par rapport à la grille actuelle pour répondre aux attentes des usagers.
Concernant la tarification, exemples :
- La Fare – Lançon : 1 euro
- La Fare – Aix-en-Provence 2,50 euros
- Carte Hebdomadaire
  La Fare – Aix-en-Provence : 9 euros
- Carte mensuelle
  La Fare – Aix-en-Provence : 30,60 euros
- Carte annuelle
  La Fare – Aix-en-Provence : 306 euros

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou à bord des autocars.

Ligne 17

L'itinéraire est modifié le terminus se fera à l'Aéroport Marseille Provence, toutes les courses sont en correspondance avec la ligne 40 (Aéroport/Aix Tgv/Aix-en-Provence).
Concernant les horaires, la ligne 17 est cadencée à l'heure 1er départ de Salon à 5 h 50 dernier départ 20 h 15 / 1er départ de L'aéroport Marseille Provence à 6 h 45 dernier départ à 21 h 20. 8 courses sont ajoutées par rapport à la grille horaire actuelle du lundi au vendredi. 4 courses sont ajoutées le samedi et dimanche.
Concernant la tarification exemples :
- La Fare – Salon aujourd'hui 2,30 euros à compter du 5/08/09 : 1,50 euros.
- La Fare – Vitrolles aujourd'hui 2,30 euros à compter du 5/08/09 : 1,50 euros.
- La Fare – Aéroport Marseille Provence aujourd'hui 2,30 euros à compter du 5/08/09 : 1,50 euros.

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou à bord des autocars.

Etat civil

Naissances filles

- GUIGNARD Lou Rose, 17/01/2009
- SCHMITT Jessica Françoise, 19/01/2009
- CANO Margaux Victoire, 27/01/2009
- LAFDJIAN Rose Martine Eliane, 12/02/2009
- ESPEUT Tifaine Karine, 12/02/2009
- HUART Lola, 15/02/2009
- CORDIER Lily Simone Suzanne, 16/02/2009 née à La Fare les Oliviers
- BROUCKE Alina Céline, 05/03/2009
- GIMENEZ Léanna Pauline, 16/03/2009
- CREPIN Lise Aurélie, 09/04/2009
- PELTIER Elsa Estelle, 21/04/2009
- ROUSSOULIERES Emmy Denise Muriel, 27/04/2009
- GIORDMAINA Ninon, 06/05/2009
- REYRE-DUCASTEL Nina Joëlle Alicia, 07/05/2009
- REUS Laurenn Marie-Annie, 09/05/2009
- PENNETIER Léna, 19/05/2009
- DUDOGNON Maïlys Mickaëlla, 30/05/2009
- SOUQUET Eva Luciana Marie-Jeanne Pierette, 07/06/2009
- CALABRI Lina, 08/06/2009
- RYCKENBUSCH Louise Julia, 09/06/2009
- DARMON Maëva, 12/06/2009
- MAIRONE Aimy Mélodie, 22/06/2009
- MOLLARET Auriane Lise Clémence, 18/07/2009
- MICHEL Kylia Justine Cilajah, 21/07/2009
- OLIVA Lya, 22/07/2009
- ARMAING Lili-Marie, 06/08/2009
- TRANCHARD Cloé, 07/08/2009
- MARION Ambre Isabelle Delphine, 23/08/2009

Naissances garçons

- FUMEY Tristan Jacques Félix, 01/02/2009
- REMONDI Matteo, 15/02/2009
- BENNATI Noa Jacky, 16/02/2009
- CLAUDEL Baptiste Jean, 06/03/2009
- NINA Mathieu Richard Claude, 08/03/2009
- CORSON Ethan Roland Joseph, 17/03/2009
- MILLION Grégoire François Jean, 20/03/2009
- VOLLARO-BERNARD Erwan Jean, 23/03/2009
- PERRUTEL-DODE Lucas, 30/03/2009
- POETTO Romain Matteo, 16/04/2009
- LEFORESTIER-JEAN Lino, 17/04/2009
- PAUL Julien José Michel, 07/05/2009
- NGUYEN Lucas Lisandru Hugo 19/05/2009
- SORTINO-DELALANDE Léo Marie, 24/05/2009
- LOUVRIÉ Nathaël Joan, 28/05/2009
- MARTINEZ-LARANGE Mathéo Pierre Maxime, 01/06/2009
- MAURIN-ROUX Tom Claude Jean-Baptiste, 09/06/2009
- RAVELOJAONA Guillaume Arthur, 29/06/2009
- DULTA Léo Patrick Jean-Claude, 26/07/2009
- CORGNAC Hugo, 04/08/2009
- REQUENA Matteo, 10/08/2009
- TORRÉS Naïs Timoté, 13/08/2009
- MARECHAL Mathis Christian, 26/08/2009

Mariages

- RAPAUD Christian et BELVA Claudie, 24/01/2009
- BOURJAC Didier et BARBE Marie-Claude, 07/03/2009
- CHOCHON Eric et SOTO Marie-José, 04/04/2009
- BEN JAAFAR Farid et ABIDI Hela, 04/04/2009
- ANDRÉANI Tony et LUCAS Florence, 11/04/2009
- GAUDARD Arnaud et DUFOUR Mélanie, 09/05/2009
- MARIN Bernard et RASTELLO Alexandra, 09/05/2009
- CLAISSE Françis et TRéBOUTA Isabelle, 06/06/2009
- NOEL Stéphane et GIRAUD Elodie, 06/06/2009
- LAURENT Sylvain et BONNIN Virginie, 20/06/2009
- DUCA Alfonso et ROSMARINO Cécile, 20/06/2009
- LOUATI Houcine et DARRAGI Sheerazade, 04/07/2009
- POLASZYK Fabien et BENARD Carole, 11/07/2009
- FORBES Adam et BELLI Marlène, 16/07/2009
- GOUVERNEUR Emmanuel et GRAMMATICO Audrey, 18/07/2009
- COMPÈRE Jean-Jacques et BLANC Mireille, 25/07/2009
- CAMPAGNE André et JOUBERT Véronique, 25/07/2009
- ROUYER Grégory et ROLLOT Sharlène, 01/08/2009
- ALLEGRE Fabrice et LE GLAUNEC Pauline, 01/08/2009
- HUGHES Ciaran et BEN SAKKOUN Marina, 22/08/2009
- GREGORI Fabien et MARTOS Patricia, 26/08/2009

Décès

- VILLECROZE Jean, 05/01/2009
- LIDO Guillaume, 10/01/2009
- MARQUÈS Marie épouse CASU, 14/01/2009
- RONCO Félicie veuve DUFOUR, 17/01/2009
- ORSUCCI Tullio, 24/01/2009
- MICHEL Josette épouse LALISSE, 02/02/2009
- SOLA Michel, 06/02/2009
- FLORENT Raymonde veuve REYNAUD, 21/02/2009
- CALVIN Guy, 24/02/2009
- FRANCHINEAU Philippe, 28/02/2009
- ZID Henriette épouse MARTINET, 18/03/2009
- MARTINEZ Yvonne, 18/03/2009
- PRÉVEL Patrick, 29/03/2009
- CHALAGIRAUD André, 07/04/2009
- BLANC Auguste, 09/04/2009
- LONG Marcelle épouse BACH, 24/04/2009
- JEHAN Danièle épouse FERRANTE, 21/05/2009
- SALIVET Gaston, 22/05/2009
- ARNAUDO Charles, 09/06/2009
- TUPIN Georgette épouse GASTINE, 17/06/2009
- BACH Maurice, 28/06/2009
- IMBERT Odette, 14/07/2009
- DELVALLEZE Mireille épouse de LORENZO, 26/07/2009
- ROUSSOULIERES Maurice, 01/08/2009
- ROUSTAN Robert, 24/08/2009
- MARIANI Jean, 30/08/2009

L'avenir Farenc

Les résultats des élections européennes ont montré que l'écologie, après avoir été plutôt un phénomène de mode, prenait une place de plus en plus importante dans la vie de nos concitoyens. S'occuper du devenir de la planète devient aux yeux de beaucoup une nécessité, quelle que soit la couleur politique affichée. Cette tendance se trouve renforcée par le ras-le-bol engendré par les discours des leaders des partis.

Dans ce contexte, la décision de la municipalité d'engager la démarche « Agenda 21 » a été approuvée à l'unanimité du conseil municipal. La réunion du mois de mars sur ce projet nous laisse cependant sur notre faim : intéressant exposé de généralités, mais rien de précis pour notre village. À ce jour nous attendons toujours les premières réunions qui mettront la dynamique en marche.

La construction de nouveaux logements correspond à un besoin réel que personne ne niera. Notre village n'échappe pas à cette logique. Mais les Farens s'inquiètent à juste titre des conséquences de l'explosion des constructions :

– Spéculation foncière et préservation des espaces verts et de la colline :
il semble que, depuis quelques mois, la moindre parcelle encore verte se couvre de maisons.

– Station d'épuration : l'existante est saturée, on nous en annonce depuis longtemps une nouvelle, mais on ne voit rien venir ;

– Ecoles et cantines : nos écoles et cantines vont-elles pouvoir absorber un nouveau flot d'enfants ? Va-t-on vers la construction d'une nouvelle école quelques années après une réhabilitation coûteuse de Paul-Doumer ? Le collège pourra-t-il accueillir les nouveaux élèves ?

– Circulation : l'augmentation des véhicules dans le village ne va pas améliorer une circulation déjà difficile et augmentera les risques d'accidents.

– Déchets et tri sélectif : la multiplication des habitations entraîne de facto une augmentation du volume des déchets. A-t-on envisagé de plus nombreux points d'apport volontaire ou va-t-on enfin organiser la collecte à domicile ?

– Autre inquiétude : la diminution des surfaces d'absorption de l'eau de pluie du fait de l'augmentation des surfaces de toitures et de bitume fait courir un risque accru d'inondation et de ruissellement en cas de gros orages.

Une croissance démographique implique de l'anticipation...

Attention à ne pas gâcher le cadre de vie et le caractère serein de notre village !

En attendant de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Gérard CRUZ et Babeth OLLIVIER

Mon parti c'est La Fare

Une demi-page, soit 2600 caractères pour s'exprimer dans la parution de tous les Farencs : une « Main tendue » vers plus de démocratie et de transparence.

Pour les conseillers d'opposition et les citoyens : un espace d'expression policé et cadré. Pour le pouvoir en place, l'application minimale d'un « jeu démocratique » dans une communication démagogique toujours croissante.

Nous remercions M. le Maire de nous laisser encore cet espace alors qu'il attaque au Tribunal de Grande Instance la parution de la Gazette de notre association de soutien : « l'Espigaou ».

Nous ferons grâce, ici, des 1500 caractères restant à notre disposition et nous invitons les citoyens qui le désirent à s'exprimer par le biais de notre petit journal sur leur quotidien, pour faire partager leur point de vue sur les affaires municipales et observer la politique locale que ce soit avec humour, sarcasme ou sagesse. Les critiques d'aujourd'hui participeront à construire demain. Parce que la Fare c'est VOUS !

Démocratiquement vôtres.

Les conseillers municipaux pour la liste « Mon Parti C'est La FARE »
André Campagne – Chantal Garcia – Daniel Chaaban – Geneviève Thyrion – Jérôme Hiolin
Demain la Fare BP 30 – 13580 La Fare les Oliviers
www.demainlafare.fr – contact@demainlafare.fr

18 OCTOBRE 2009
JUMELAGE LA FARE LES OLIVIERS / COGGIOLA

Olivier GUIROU, Maire et Corine SILVY 1er Adjoint ont le plaisir de vous informer du Jumelage de LA FARE LES OLIVIERS avec la commune de COGGIOLA.
COGGIOLA est un petit village de 2800 habitants situé dans la Province de Biella (Piémont), au nord de l'Italie.
À l'occasion de la Fête de l'Olive et du Vin, une importante délégation italienne sera présente afin d'officialiser le rapprochement entre nos deux communes.
Tous les farencs d'origine italienne qui souhaitent participer à cette cérémonie peuvent se faire connaître auprès du Comité de Jumelage auprès de la présidente Alberte GIRAUD (04 90 42 63 85 HR).

Délégation française à Coggiola.

Hotel de ville

Entrée de la ville

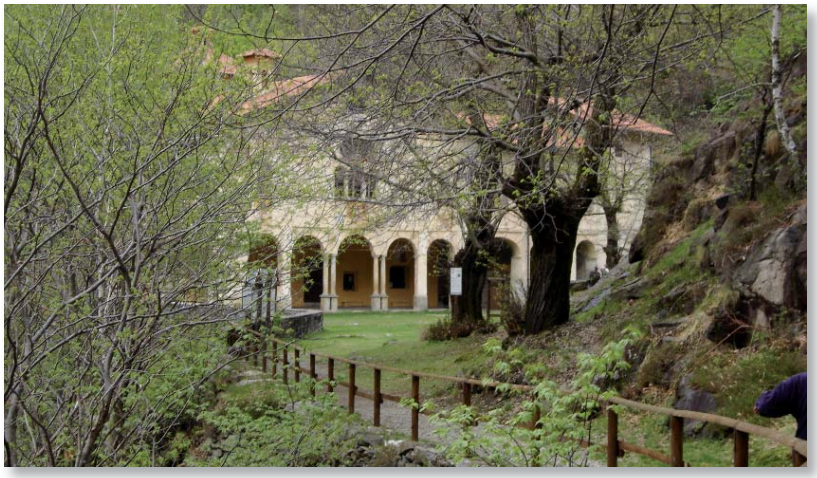
Sanctuaire Della Madonna delle Nevi di Cavallero

Sortir à La Fare

3 & 4 OCTOBRE
Week-end développement durable
9 h 30 à 19 h 30 – Centre Culturel Jean Bernard
12 h 30 – Repas 100 % BIO (samedi 3 octobre)

7 OCTOBRE
Forum de recrutement
9 h 00 / 17 h 00 – Centre Culturel Jean Bernard

12 OCTOBRE
Inauguration du Pôle Culturel Jean Bernard
18 h 30
Théâtre d'improvisation « La Limax »
20 h 30 – Auditorium Jean Bernard

12 AU 18 OCTOBRE
Exposition de peintures
Deydier Avon – Padovani

18 OCTOBRE
20e Fête de l'Olive et du Vin
et Foire artisanale par l'ACAF
9 h 00 à 18 h 00

13 NOVEMBRE
Soirée café-théâtre
21 h 00 - Deydier Avon

21 & 22 NOVEMBRE
15e Foire aux santons
10 h 00 à 19 h 00 – Centre Culturel Jean Bernard

25 NOVEMBRE
Spectacle de Noël - Centre de loisirs municipal
14 h 00 – Auditorium Jean Bernard

28 NOVEMBRE
Nuitée sportive
18 h 30 – Centre Culturel Jean Bernard

4 & 5 DÉCEMBRE
Téléthon
Ouverture à 18 h 00 – Centre Culturel Jean Bernard

19 DÉCEMBRE
Repas de Noël des anciens
12 h 00 – Centre Culturel Jean Bernard

Renseignements au 04 90 45 46 43 / 06 09 94 78 63